Bulletin

Fédération
des Chasseurs et Chasseurs d'Afrique

Spécial "Centenaire"

n° 11 - Juillet 2017

Mes chers amis,

En novembre 2014, nous étions rassemblés à Ypres en Belgique puis en mai 2016 à Verdun pour honorer la mémoire des cavaliers Chasseurs et Chasseurs d'Afrique tombés au cours des furieuses batailles livrées dans ces endroits symboliques il y a cent ans pour la défense de la France. Nous ne pouvions donc pas, ne pas être présents, en cette année 2017 aux cérémonies rappelant l'engagement des premiers blindés français à Berry-au-Bac les 19 et 20 mai 2017. Tournant décisif dans l'histoire militaire et dans la conduite des opérations, cet évènement n'a certes pas été à ce moment précis vécu comme tel. Pourtant, les chefs des unités et les équipages composés de volontaires particulièrement motivés en provenance de toutes les armes et notamment de la cavalerie ont par leur courage, leur enthousiasme, leur volonté inébranlable de modifier le cours des évènements, ouvert la voie vers la victoire l'année suivante. Ils ont fait honneur à l'armée française et à la France.

Nous, Chasseurs et Chasseurs d'Afrique qui avons servi sur des engins blindés, en sommes les héritiers, et nous sommes fiers d'avoir pu leur rendre hommage. Ce bulletin leur est donc en grande partie consacré.

Cette commémoration a aussi été l'occasion de nous retrouver pour suivre ensemble un parcours mémoriel sur le Chemin des Dames et partager le soir un moment de convivialité. Puissent ces activités vous inciter à venir aussi nombreux voir plus en 2018 dans les activités que nous envisageons d'organiser au 1er RCA à Canjuers à l'occasion du 20ème anniversaire de sa recréation.

Ce premier semestre est aussi porteur de tristes nouvelles. Monsieur Jean-Marie NEHL, ancien président de l'amicale du 2ème Chasseurs et Chasseurs d'Afrique dont chacun a pu apprécier le dynamisme, la gentillesse et qui en son temps avait œuvré pour la création de notre fédération nous a quitté. J'adresse à ses proches et aux membres de son amicale les condoléances de la Fédération.

Je vous souhaite une bonne lecture, avec toutes mes amitiés et par Saint Georges ….
Vive la cavalerie

Général Daniel POSTEC
Président de la FCCA

Fédération des Chasseurs et Chasseurs d'Afrique
de la Cavalerie Blindée

*Affiliée à l'**U**nion **N**ationale de l'**A**rme **B**lindée **C**avalerie **C**hars*

Siège social : 2 rue de la Bosse - 49400 DISTRE

Directeur de Publication :

Général (2S) Daniel POSTEC

☎ : 02 41 52 56 61 - : daniel.postec@orange.fr

Rédacteur en chef :

Lieutenant (R) Christian BUREAU

13 rue Fleur de Lys - 18150 LA GUERCHE s/l'Aubois

: 06 69 49 31 27 - : redaction@unabcc.org

Comité de lecture :

Colonel (H) Francis LAMBERT

1 allée des Clématites - 78310 MAUREPAS

☎ : 01 30 50 39 96 - : fjlambert@free.fr

Crédit Photos :

Régiments - Amicales - Adhérents

Imprimé par :

Par nos soins

Publié en 100 exemplaires

SOMMAIRE

Centenaire à Berry-au-Bac (© Philippe d'A. –EMS-)	Couv. 1
Éditorial du président	2
	3 - 4
	5 - 6
	7 - 9
	10
	11 - 13
	14 - 16
Les Amicales	17
Les musées de Saumur	Couv. 4
Médaille commémorative Berry-au-Bac/Laffaux 2017	*9*
Appel à cotisation 2017	*9*

NOTE de la RÉDACTION

Je vous rappelle que toutes les Amicales peuvent mettre en ligne sur le site de l'UNABCC, leurs bulletins. Ceux-ci doivent être transmis en fichiers numériques.

D'autres part, si vous avez des produits (pin's, insignes, etc.) de vos Amicales à la vente, ils peuvent également être mis en ligne sur le site de l'Union.

Lieutenant Christian BUREAU

Centenaire des premiers engagements des chars d'assaut

Le week-end du 20 et 21 mai 2017 s'est déroulé la Commémoration nationale du Centenaire des premiers engagements des chars d'assaut français à Berry-au-Bac et au Moulin de Laffaux. La Fédération des Chasseurs et Chasseurs d'Afrique a organisé le 19 après-midi une visite sur le Chemin des Dames qui a été suivie d'un dîner de cohésion.

La visite

Nous étions une large quarantaine de membres de la FCCA des amicales des 2ème RCA-2RCh, 3ème RCA-3RCh, 7ème RCh, 8ème RCh, 11ème RCh et leurs présidents, emmenés par notre président fédéral, le général POSTEC pour la visite du Chemin des Dames le 19 mai après-midi commençant par le musée du Chemin des Dames dit Caverne du Dragon à Oulches-la-Vallée.

À 15 mètres sous terre, cette très ancienne carrière de pierres calcaire, exploitée depuis le moyen âge pour la construction de nombreux monuments (par exemple l'abbaye de Vauclair), a été aménagée pendant la Première Guerre mondiale pour les besoins des armées françaises et allemandes.

Convoité par les deux armées de par sa position stratégique, ce lieu fut le théâtre de violents combats. Une fouille réalisée en septembre-octobre 2015 a mis au jour un ensemble de vestiges de la Première Guerre mondiale sur une surface de près de 3 000 m². Située au niveau de l'isthme d'Hurtebise – une zone très étroite du plateau du Chemin des Dames – la caverne (appelée « *Creute* » en patois local) est localisée entre les 1er et 2ème lignes de tranchées allemandes. Ce terrain se situe au-dessus des carrières souterraines médiévales et modernes, largement exploitées par les Allemands et les Français au cours du conflit.

Cette caverne a appartenu aux français puis aux allemands et français. Elle était organisée, servant à stocker les munitions, la nourriture, les soldats et l'eau. Elle contenait une pharmacie, un bloc opératoire, etc... C'est pour conforter leurs positions sur le plateau du Chemin des Dames que les Allemands lancent une attaque victorieuse sur la caverne le 25 janvier 1915 : ils se trouvaient désormais à six-cents mètres de la première ligne française et quatre-vingt mètres au-dessus. Ce poste avancé est alors protégé et aménagé : les Allemands y amènent l'électricité et le téléphone, un puits y est creusé et une chapelle est édifiée. Ils relient la Caverne avec les lignes arrières par l'intermédiaire d'un tunnel. Ainsi, en cas d'attaque, les renforts et les munitions arrivent rapidement tandis que les blessés sont évacués.

Après cette très intéressante visite, guidée par un guide passionné par son sujet et plus généralement par l'histoire de la PGM, le circuit s'est poursuivi librement par le tour des autres lieux chargés d'histoire : l'abbaye de Vauclair, superbes ruines d'une abbaye cistercienne fondée en 1134, avec son jardin de plantes médicinales.

La statue de Napoléon à Hurtebise, en souvenir de la bataille de Craonne du 7 mars 1815, victoire de l'empereur sur les prussiens et les russes emmenés par BLÜCHER.

Les villages détruits de Craonne et Craonnelle, et le monument des *Marie-Louise* et des *Bleuets*. Sur ce monument en bronze en mémoire des soldats « Marie-Louise » et des « Bleuets », on peut lire l'inscription : « 1814 – 1914. À la vaillance de la jeunesse française Marie-Louise 1814 - Bleus 1914 unis dans une même gloire ».

Les **Marie-Louise** est le surnom donné aux 120 000 conscrits français des classes 1814 et 1815, appelés par l'impératrice-régente Marie-Louise, à la demande de l'empereur Napoléon Ier durant la campagne de Saxe. Le « décret Marie-Louise » désigna par extension ces jeunes recrues. L'empereur des Français obtint avec eux notamment les victoires de Champaubert et Montmirail. Lors de la bataille de Champaubert, **un Marie-Louise, Chasseur à cheval a fait prisonnier le général Zakhar Dmitrievitch OLSOUFIEV et ne l'a relâché que devant l'Empereur.**

La tour-observatoire, inaugurée en 2013, domine le plateau de Californie, haut lieu stratégique de la guerre sur le Chemin des Dames. D'une hauteur de 20 mètres librement accessible, elle permet une approche historique des paysages et rappelle l'importance des points hauts durant la guerre.

Le soir de ce périple bien rempli au Chemin des Dames, quarante convives de la FCCA se sont retrouvés au restaurant le Grill Picard à Corbeny pour un dîner de cohésion animé et apprécié. La délégation du 8ème Chasseurs a appris à cette occasion que Jeanne d'Arc, qui figure sur la pucelle (bien nommée) de leur ancien régiment, était passée en ce lieu le lendemain du Sacre de Charles VII à Reims.

Colonel (H) Francis LAMBERT

Un paysage anéanti par la Grande Guerre : Craonne 100 ans plus tard

Dès septembre 1914, le bourg de Craonne, chef-lieu de canton d'un peu plus de 600 habitants, subit des destructions lors des combats de très intenses opposant les troupes françaises et allemandes dont ces dernières sortent victorieuses. L'occupant allemand évacue ensuite la plus grande partie des habitants. Le site n'est repris qu'en mai 1917, époque à laquelle ce cliché a été pris, et sert de point de départ à l'assaut du plateau de Californie, position stratégique majeure du Chemin des Dames.

Source : http://archives.aisne.fr/n/la-grande-guerre-novembre/n:129

Cérémonie du Centenaire

La première utilisation des blindés a eu lieu le 16 avril 1917 lors des grandes offensives de Champagne sur la commune de Berry-au-Bac, au nord-ouest de Reims où 80 chars Schneider appuient les attaques de l'infanterie.

Les conditions de vie des équipages à l'intérieur des engins étaient dures avec une chaleur de plus de 40°, le bruit incessant du moteur, les impacts des balles sur le blindage, la promiscuité et la très faible visibilité sur le champ de bataille.

Le général Alexandre D'ANDOQUE DE SÉRIÈGE, commandant l'École de Cavalerie, et le général de CA (2s) André Marie D'ANSELME, président de l'UNABCC, ont organisé la commémoration nationale du Centenaire des premiers engagements des chars d'assaut. La cérémonie était présidée par le général d'Armée Pierre DE VILLIERS, Chef d'État-Major des Armées.

De 1917 à 2017...
Il y a cent ans de cela, les tout premiers chars de combats français étaient engagés dans les offensives du Chemin des Dames. Pour commémorer cet évènement, l'École de Cavalerie et l'Union Nationale de l'Arme Blindée Cavalerie Chars (UNABCC), ont organisé deux cérémonies militaires le 20 mai 2017, à Berry-au-Bac le matin et au Moulin de Laffaux l'après-midi.

Plusieurs détachements de régiments de cavalerie et associations se sont réuni pour honorer la mémoire des pionniers des chars d'assaut qui, conduits par les commandants BOSSUT et CHAUBÈS, eurent l'audace de combattre à bord des premiers engins blindés sur chenilles jamais utilisés auparavant. Ce sera l'occasion de se rappeler les grandes offensives de Berry-au-Bac du 16 avril 1917 et du Moulin de Laffaux des 4 et 5 mai 1917, durant lesquelles ces chars furent engagés en accompagnement de l'infanterie.

À une époque où les armées sont bloquées sur une ligne de front qu'aucun camp ne parvient à percer, l'arrivée de ces « cuirassés terrestres » fut perçue comme révolutionnaire offrant un « formidable avantage stratégique et tactique » aux armées françaises, comme le général Estienne l'exprimait en 1920. C'est d'ailleurs grâce à ce dernier que put être lancée cette véritable aventure industrielle que représentait la création du premier char de combat. Il sut convaincre le maréchal JOFFRE et les ingénieurs tels Eugène BRILLIÉ ou Louis RENAULT de la nécessité de construire un tout nouveau véhicule blindé, capable d'embarquer un canon et de se mouvoir en tout terrain malgré les barbelés et les tranchées.

Pour cet événement majeur, le musée des Blindés de Saumur a prêté deux chars survivants de la première guerre mondiale, un Schneider et un Saint-Chamond. Entièrement restaurés, il s'agit des deux derniers et uniques modèles en état de fonctionner existant encore de nos jours. Le public aura la chance de voir le Schneider rouler devant lui avant de poursuivre son aventure dans le Camp des Chars, où il pourra observer de plus près les blindés centenaires, entourés de nombreux autres véhicules et matériels de la Première Guerre mondiale.

Le 22 août 1914, le général ESTIENNE déclarait : « *La Victoire appartiendra à celui qui le premier aura réalisé un engin cuirassé capable de progresser en tout terrain et armé d'un canon.* »

Capitaine Carole S.
OCI des EMS

© Thierry BRISSON - AA 3 RCA - RCh

© Thierry BRISSON - AA 3 RCA - RCh

Les emblèmes présents sur Berry-au-Bac

Étendard du 501ème RCC : Le 501ème régiment de Chars de combat est l'héritier de l'artillerie d'assaut créée en 1916. Devise : « En Tuer ! ». Cri de guerre : « 501, France Libre » / Inscriptions sur l'étendard : L'Aisne, 1918 - Soissonnais, 1918 - Champagne, 1918 - Belgique, 1918 - El Alamein, 1942 - Paris, 1944 - Strasbourg, 1944 / Décorations : Croix de la Libération - Croix de Guerre 1914-1918 avec deux palmes - Croix de Guerre 1939-45 avec deux palmes - Fourragère de l'ordre de la Libération - Fourragère aux couleurs du ruban de la Croix de Guerre avec olives aux couleurs des Croix de guerre 1914-1918 et 1939-1945.

Étendard du 503ème RCC : En septembre 1916, l'artillerie d'assaut créée par le général ESTIENNE prend le nom de « Artillerie Spéciale » (AS). Du 12 mai au 10 novembre 1918 sont créés 9 régiments d'Artillerie Spéciale (RAS), ils prennent la numérotation de 501 à 509. Devise : « Feux et foi » ou « Du chic et du cran ». / Inscriptions sur l'étendard : Soissonnais, 1918 - Montdidier, 1918 - Vauxaillon, 1918 - La Lys, 1918 / Décorations : Contrairement aux règles, une décision ministérielle de 1951, a autorisé le régiment à porter sur la cravate de son étendard les palmes acquises par ses bataillons (5 palmes pour le 3ème bataillon, 3 palmes pour le 7ème), ainsi que trois fourragères. Croix de Guerre 1914-18 avec huit palmes et trois étoiles - Fourragères Médaille militaire, Croix de Guerre 1914-18 et Croix de Guerre 1939-45 - En 1939, , les unités suivantes portaient la fourragère Croix de Guerre 1914-18 et Médaille militaire : AS319, trois palmes - AS320, trois palmes - AS321, trois palmes - AS307, cinq palmes - AS308, cinq palmes - AS309, cinq palmes.

Étendard du 507ème RCC : Comme pour le 503ème RCC, en septembre 1916, l'artillerie d'assaut créée par le général ESTIENNE prend le nom de « Artillerie Spéciale » (AS). Sa devise est : « Toujours plus » / Inscriptions sur l'étendard : L'Oise, 1918 - Mont d'Origny, 1918 / Décorations : Croix de Guerre 1914-18 avec une palme.

Les régiments du 503 et 507 RCC étant dissous, les étendards ont été sortis du Service Historique de Vincennes

Étendard du 5ème Dragons : Le commandant BOSSUT était un officier issu du 1er Dragons, mort au combat le 16 avril 1917 à Berry-au-Bac. L'étendard du 1er Dragons étant aux Invalides, il ne peut plus participer aux commémorations. Cependant l'étendard du 5ème Dragons rendra les honneurs. Par décision du 2 janvier 1668, deux régiments de Dragons sont mis sur pied le 27 janvier à partir de 2 compagnies d'anciens Carabins et des 20 compagnies d'un régiment levé en 1656 sous le titre de « Dragons étrangers du Roi », le premier prenant le titre de « Royal dragons », le second celui de « Colonel général » dont la charge est attribuée au duc de Lauzun. Devise : « Victoria pinget » (Il s'embellit par la victoire). Dissous en 2003, il a été recréé en juillet 2016. / Inscriptions sur l'étendard : Valmy, 1792 - Wattignies,1793 - Arcole, 1796 - Austerlitz,1805 - Eylau, 1807 - L'Ourcq, 1914 - Vosges, 1915 - La Marne, 1918 - La Meuse, 1940 - Résistance Bourgogne,1944 / Décorations : Croix de Guerre 1914-18 avec trois palmes et deux étoiles argent - Croix de Guerre 1939-45 avec une palme - Fourragère Croix de guerre 1914-18.

Drapeau du 94ème RI : Le 94ème régiment d'Infanterie est un régiment de l'armée de Terre, ancien régiment royal de Bavière en 1709 puis régiment royal Hesse-Darmstadt (de 1780 à 1791) (régiment allemand). Le 94ème RI est le régiment héritier de la Garde impériale c'est pourquoi il porte le nom de Grenadiers de la Garde ou *« La Garde »*. Bien souvent dans les écrits il n'est pas désigné par son numéro, mais par son nom. Sa devise est : « On l'engage pour vaincre » / Inscriptions sur l'étendard : Valmy, 1792 - Marengo, 1800 - Austerlitz, 1805 - Friedland, 1807 - Anvers, 1832 - La Marne-L'Yser, 1914 - La Somme, 1916 - L'Aisne-Verdun, 1917 - Montdidier 1918 - AFN 1952-1962 / Décorations : Croix de guerre 1914-1918, cinq palmes, une étoile de Vermeil - Fourragère Aux couleurs du ruban de la Médaille militaire.

La cérémonie était commandée par le colonel DUFILHOL, chef de corps du 501ème RCC débuta par l'arrivée du rang protocolaire représenté par le général Pierre DE VILLIERS, CEMA, président de la cérémonie, M. Nicolas BASSELIER, préfet de l'Aisne, Mme Marie-Christine HALLIER, maire de Berry-au-Bac, les généraux Arnaud SAINTE-CLAIRE DEVILLE, COM FT, Alexandre D'ANDOQUE DE SÉRIÈGE, COM EC, Martin KLOTZ, André-Marie D'ANSELME, président de l'UNABCC et les colonels BOUJU, DMD de l'Aisne, CARON, président de la Fédération des Chars de combat. M. RAMPELBERG, vice-président du Conseil départemental de l'Aisne, M. COULON, vice-président du Conseil régional des Hauts de France, M. FRICOTAUX, président du Conseil départemental de l'Aisne, le sénateur DAUDIGNY, M. TIMMERMAN, Conseiller départemental de l'Aisne, maire de Guignicourt.

© LTN Christian BUREAU - UNABCC

Après avoir rendu les honneurs aux emblèmes, le CEMA a effectué la revue des troupes, accompagné du COM EC. Le général DE VILLIERS donna lecture de l'ordre du jour. Une évocation historique fut lu et le Schneider restauré du musée des Blindés se présenta au plus près sur le mémorial accompagné de 5 figurants en tenue d'époque.

Cette partie historique fut suivie par un dépôt de gerbes. Le rang protocolaire salua l'étendard du 501ème RCC et remercie les très nombreux porte-drapeaux présents pour cette commémoration.

Le rang protocolaire continua a remercié les figurants, les cadres sans troupes dont des saint-cyriens, le carré des généraux, le peloton de l'ENSOA et le peloton du 501 RCC.

Ensuite l'ensemble des autorités civiles et militaires ont rejoint le Schneider en présence du lieutenant-colonel GARNIER DE LABAREYRE, conservateur du musée des Blindés.

Cette première commémoration se déroula avec des conditions exceptionnelles et une foule particulièrement nombreuses, estimée à près de 2 000 personnes. Malgré que chaque année les amicales des anciens chars de combat et aujourd'hui sa fédération organisent une commémoration, ce mai restera dans les annales car il aura fallu près de 95 ans (2 juillet 1922) pour retrouver cette masse de public et autant d'autorités civiles et militaires.

À l'issue de la cérémonie, les participants ont rejoint Berry-au-Bac pour profiter de la visite du camp des chars organisée par M. Pierre-François BOSELLI de H-Events. Puis un vin d'honneur était servi sur la place de l'église pour finir par un déjeuner de cohésion à la salle des fêtes.

© Thierry BRISSON - AA 3 RCA - RCh

Cette première commémoration était sous haute sécurité. En effet, depuis 2015, la France est au plus haut degré du plan Vigipirate et la préfecture de l'Aisne a été particulièrement pointue pour cette cérémonie. Le carrefour du Choléra a été neutralisée par la fermeture de trois axes (Est, Nord et Ouest) laissant un seul accès via Berry-au-Bac. Ce dernier tronçon étant fermé une demie heure avant le début de la prise d'arme.

Outre des blocs de béton disposés à certains endroits, le 501ème régiment Chars de combat a mis à disposition, trois chars Leclerc. Même un poids lourd n'aurait pu passer.

Suite à cette matinée chargée d'émotions, les participants se sont retrouvés dans l'après-midi au Moulin de Laffaux, 36 km à l'ouest de Berry-au-Bac

D'autres emblèmes à l'honneur au Moulin de Laffaux

La deuxième commémoration se déroula au moulin de Laffaux où les combats (4 et 5 mai 1917) ont été également sévères et sanglants, un lieu où la cavalerie d'hier se retrouva à pied. Sur ce secteur des régiments de la Coloniale et de Cuirassiers se sont battus côte à côte pour prendre du terrain. C'est aussi l'apparition du Saint-Chamond.

Étendard du 4ème Cuirassiers : Créé sous le titre de « La Reine Mère » le 4 juillet 1643 au nombre de douze compagnies franches. Sa devise est : « In gemino certamine » (Au combat il en vaut deux). / Inscriptions sur l'étendard : Valmy, 1792 - Fleurus, 1794 - Heilsberg, 1807 - Wagram, 1809 - Dresde, 1813 - L'Aisne, 1917-1918 - Champagne, 1918 - Argonne, 1918 / Décorations : Croix de Guerre 1914-18 avec deux palmes - Croix de Guerre 1939-45 avec une palme - Fourragère: Croix de Guerre 1914-18.

Étendard du 11ème Cuirassiers : Levé par commission en date du 13 octobre 1652 par le baron DE MONCLAR sous le nom de « Monclar-Catalan » / Inscriptions sur l'étendard : Valmy, 1792 - Hohenlinden, 1800 - Austerlitz, 1805 - Eckmühl, 1809 - La Moskova, 1812 - Laffaux, 1917 - Noyon, 1918 - Argonne, 1918 - Vercors, 1943-1944 / Décorations : Croix de Guerre 1914-18 avec deux palmes - Croix de Guerre 1939-45 avec trois palmes - Fourragère Croix de Guerre 1914-18 avec olive Croix de Guerre 1936-45.

Le 4ème et 11ème Cuirassiers sont dissous depuis 1997 et 2006. Leurs étendards ont été sorti du Service Historique de la Défense. Les gardes à l'étendard de régiment dissous est de format réduite à 3 alors que les gardes à l'étendard des régiment d'active est de format à 6.

Étendard du 12ème Cuirassiers : Les Dauphins de France ont été propriétaires de ce régiment jusqu'à la révolution. Formé par ordre du 24 mars 1668 à La Bassée, par le marquis DE LA VALLIÈRE, réduit à une seule compagnie le 14 mai 1668, il est remis sur pied, à six compagnies, le 15 avril 1669 par le marquis DE SAINT-GELAIS. Devise : « In Pericula Ludus » (Je me ris du danger) devenue « Au danger, mon plaisir ». / Inscriptions sur l'étendard : Austerlitz, 1805 - Iéna, 1806 - La Moskova, 1812 - Solferino, 1859 - L'Yser, 1914 - L'Avre, 1918 - Saint-Mihiel, 1918 - Paris, 1944 - Strasbourg, 1944 / Décorations : Croix de Guerre 1914-18 avec deux palmes - Croix de Guerre 1939-45 avec trois palmes et une étoile argent - Médaille d'Or de la ville de Milan - Fourragère Croix de Guerre 1914-18 avec olives 1914-18 et 1939-45 - Croix de la Valeur militaire avec palme.

Drapeau du RICM : Créé en 1914. Devise : « Recidit immortalie certamine magno ». (Il revint immortel de la grande bataille). Le Régiment d'Infanterie Chars de Marine est le régiment le plus décoré de France. / Inscriptions sur le drapeau : La Marne, 1914-1918 - Verdun-Douaumont, 1916 - La Malmaison, 1917 - Plessis-de-Roye 1918 - L'Aisne-l'Ailette, 1918 - Champagne, 1918 - Argonne, 1918 - Maroc, 1925-1926 - Toulon, 1944 - Delle, 1944 - Kehl, 1945 - Indochine, 1945-1954 - Afrique du Nord, 1952-1962 / Décorations : Médaille militaire - Croix de la Légion d'honneur - Croix de Guerre 1914-18 avec dix palmes - Croix de Guerre 1939-45 avec deux palmes - Croix de Guerre TOE avec cinq palmes - Mérite Militaire Chérifien - Ordre portugais de la Tour et de l'Épée (Chevalier) - Unit Distinguished Badge avec cravate portant « Roseneau » - Fourragère double, Légion d'honneur et Croix de Guerre 1914-18 (olive croix de Guerre 1939-45) - Fourragère Médaille Militaire (Olive Croix de Guerre des TOE)

Drapeau du 1er RIMa : Le 1er RIMa a été créé par décret royal en date du 7 août 1822 au sein de la marine. Devise ancienne : « Ils ne savent où le destin les mène. Seule la mort les arrête », devise nouvelle : « Patriam servado victoriam tul it » (En servant la Patrie il a remporté la victoire). Changements d'appellation : 1900 : 1er régiment d'infanterie coloniale (1er RIC), 1958 : 1er régiment d'Infanterie de marine (1er RIMa) / Inscriptions sur le drapeau : Bomarsund, 1854 - Forts du Pei-Ho, 1860 - Ki-Hoa, 1861 - Puebla, 1863 - Bazeilles, 1870 - Sontay, 1883 - La Marne, 1914 - Champagne, 1915 - Dobropolje, 1918 - Tobrouk, 1941 - Bir-Hakeim, 1942 - Garigliano, 1944 - Belfort, 1944 - Authion, 1945 / Décorations : Légion d'honneur - Croix de Guerre 1914-18 avec 2 palmes - Croix de Guerre 1939-45 avec 1 palme - Fourragère aux couleurs de la Croix de Guerre 1914-18.

La cérémonie, commandée par le colonel ANTHONIOZ, chef de corps du 12ème RC, la cérémonie débuta par l'arrivée du rang protocolaire représenté par le général Alexandre D'ANDOQUE DE SÉRIÈGE, COM EC, président de la cérémonie, M. FRÉMONT, sous-préfet de l'Aisne, M. Jean-Pierre LEGUIEL, maire de Laffaux, les généraux André-Marie D'ANSELME, président de l'UNABCC, Armel LE PORT, président FNAOM-TDM et le colonel BOUJU, DMD de l'Aisne.

La cérémonie commença par les allocutions dont les lectures furent donné par les généraux D'ANSELME, président de l'UNABCC et de la Fédération des Cuirassiers de France, ancien commandant la 2ème DB et par Armel LE PORT, président de la FNAOM-TDM.

À l'issue des allocutions, l'étendard du 12ème RC et les drapeaux du 1er RIMa et du RICM pénétrèrent dans l'enceinte du jardin de la Mémoire rejoignant les étendards du 4ème et 11ème Cuirassiers.

Après avoir rendu les honneurs aux emblèmes, le père de l'arme a effectué la revue des troupes, accompagné du chef de corps du 12ème RC. Le général D'ANDOQUE DE SÉRIÈGE donna lecture de l'ordre du jour et une évocation historique fut lu par le CES Jean-Marc SAPET.

Cette partie historique fut suivie par un dépôt de gerbes par le rang protocolaire. Simultanément 3 différentes stèles reçurent les dépôt de gerbes. Le rang protocolaire rejoint les porte-drapeaux pour les remercier, salue l'étendard du 12ème RC et quitte la place d'arme.

Invités par M. le maire LEGUIEL, les participants rejoignent les lieux pour un vin d'honneur d'amitiés et de cohésion. À l'issue des allocutions de M. LEGUIEL, maire de Laffaux et du général D'ANSELME, président de l'UNABCC et de la Fédération des Cuirassiers de France, une remise de médailles commémoratives s'est déroulée.

L'article concernant les commémorations du Centenaire nationale des premiers engagements des chars d'assaut français est issue du dossier de presse des Écoles militaire de Saumur et de la cellule communication de l'UNABCC. Le crédit photos appartient aux différents auteurs (EMS, 501 RCC, 12 RC, UNABCC et de l'Amicale des 3es RCA-RCh). Vous pouvez utiliser ces photos en vous remerciant de bien vouloir respecter les droits d'auteur.

Sur le site de l'Union (https://www.unabcc.org/le-centenaire/), vous trouverez non seulement des vidéos mais également des centaines de photos qui pourront alimenter vos différents bulletins. Prochainement la vidéo du SIRPA Lille. Ce site est toujours en Mise à jours compte-tenu de l'ampleur de l'évènement.

Lieutenant Christian BUREAU
Cellule communication UNABCC

16 AVRIL 1917, LES CHARS !

La première attaque de chars menée par la France est fixée au 16 avril 1917, dans le secteur de Berry-au-Bac, lors de l'offensive décidée par le général NIVELLE, du Chemin des Dames à la région de Reims (4ème, 5ème, 6ème et 10ème armées).

Mis à la disposition de la 5ème armée, les chars du 1er groupement ou groupement BOSSUT (AS2 du capitaine PARDON, AS4 du capitaine DE FORSANZ, AS5 du capitaine NOSCEREAU, AS6 du capitaine CHANOINE et AS9 du capitaine GOUBERNARD, soit 81 chars Schneider CA1) et le 2ème groupement ou groupement CHAUBÈS (AS3 du capitaine BELTZ, AS7 du capitaine DE BOISGELIN et AS8 du capitaine DE BLIC, soit 51 chars Schneider CA1) s'embarquent à la gare près de Champlieu, le 11 avril. Ils débarquent le lendemain à Courlandon, près de Fismes. Le 13, ils occupent la position de rassemblement (PR), immédiatement au nord de l'Aisne et de son canal, entre Maizy et Cuiry-les-Chaudardes, où ils y retrouvent les échelons sur roues arrivés depuis le 11. Les journées du 14 et du 15 sont consacrées aux reconnaissances, à l'étude de la carte et des photos aériennes, et à la préparation du matériel.

Le groupement BOSSUT et le groupement CHAUBÈS quittent la PR dans la nuit du 15 au 16. Par un temps exécrable (vent, pluie et neige) et sur des itinéraires défoncés, ils arrivent sur leurs positions d'attente (PA), respectivement à 1,5 km au sud-ouest et à 2 kilomètres au nord-ouest de Pontavert, aux alentours de 5 ou 6 heures du matin.

Le groupement BOSSUT est à la disposition du 32ème corps d'armée (CA) pour agir entre la Miette et l'Aisne de Berry-au-Bac, dans la direction de Prouvais. Le groupement CHAUBÈS est à la disposition du 5ème CA pour aller coiffer les hauteurs entre la Haute Miette et Berrieux, en passant au sud de Corbény.

À 6 heures, l'infanterie sort des tranchées (le pilonnage d'artillerie a été effectué au cours des deux semaines précédentes). À gauche, le 5ème CA s'empare des premières positions allemandes et atteint même la route Reims/Laon, à 2,5 km au sud-est de Corbény, mais n'arrive pas à s'emparer de Craonne et de la Ville-aux-Bois. A droite, le 32ème CA conquiert les premières lignes allemandes mais ne peut pas progresser au-delà de la ligne La Ville-aux-Bois, Berry-au-Bac, Mont Sapigneul.

À gauche, le groupement CHAUBÈS quitte sa PA (Bois de Beaumarais) vers 6 heures 30. Il parcourt 1 kilomètre en colonne de groupement puis 2 kilomètres en colonnes de groupe. Il est repéré par les observateurs terrestres et aériens allemands. Il est pris sous le feu de l'artillerie adverse. Il arrive sur les premières tranchées allemandes, conquises par nos fantassins mais très difficiles à franchir, ayant été élargies et approfondies par l'adversaire. Les difficultés de terrain et le feu de l'artillerie allemande interdisent au groupement CHAUBÈS de poursuivre au-delà. Celui-ci va s'opposer sur place, avec les fantassins, aux réactions allemandes, jusque vers 18 heures. Sur les 40 chars ayant quitté la PA, 32 restent sur le terrain (9 en panne, 8 endommagés et 15 incendiés).

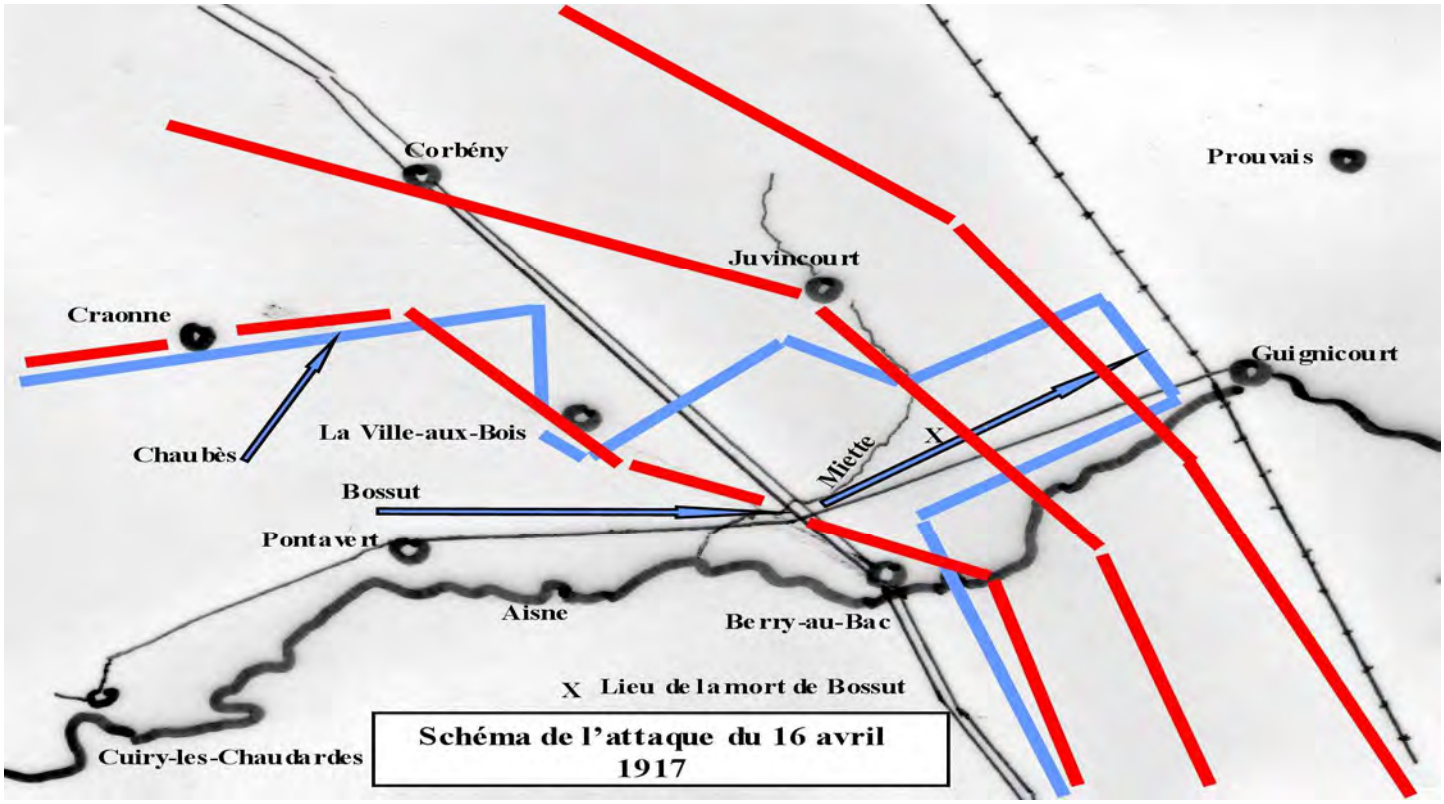

En rouge : 1ère, 2ème et 3ème lignes allemandes. En bleu, limite atteinte par les chars français

À droite, une messe ayant été célébrée la veille au soir par l'aumônier (Abbé MALHON), le groupement BOSSUT quitte sa PA (ouest de Pontavert) vers 6 heures 30. Il progresse en colonne (longueur deux kilomètres) sur la route de Pontavert/Guignicourt. Le chef d'escadrons BOSSUT est en tête sur son char « *Trompe la Mort* » sur lequel flotte son fanion personnel, béni à la basilique du Sacré-Cœur de Montmartre et portant l'inscription « À fond et jusqu'au bout » (une tête de mort avec tibias croisés, plus la devise, est peinte sur le flanc droit du char). À 8 heures, après avoir parcouru 5 km, le groupement franchit le pont sur la Miette en crue, déjà sous le feu de l'artillerie allemande. Il traverse la première ligne française et aborde la première ligne allemande (ferme du Choléra) qui est tenue par nos fantassins mais dont le franchissement nécessite un aménagement et ne peut être effectué que vers 10 heures. Flanc gardé à droite par une partie de l'AS4, le groupement continue sa progression, le long des boqueteaux longeant la Miette au sud, en direction de la seconde position allemande, à moins de 2 kilomètres. En vue de celle-ci, vers 11 heures, le groupement se déploie en bataille. C'est à ce moment qu'un obus explose sur le toit du char « *Trompe la Mort* », tuant les cinq occupants et projetant le chef d'escadrons BOSSUT à l'extérieur, par les portes demeurées ouvertes pour permettre de suivre la progression du groupement.

Accompagnés par quelques fantassins, les chars poursuivent l'attaque, tandis que l'infanterie prend pied sur la deuxième position allemande, 1 kilomètre au sud de Juvincourt. Le feu de l'artillerie allemande, en tir indirect et à vue directe, occasionne de plus en plus de pertes parmi les chars.

Les AS 2 et 6 franchissent tant bien que mal la seconde position et se déploient sur les crêtes au sud-est et à l'est de Juvincourt, au début de l'après-midi. Ces deux groupes y mènent un combat confus pendant quelques heures puis, sur ordre, se replient à la tombée de la nuit.

Suivis de quelques fantassins, les AS 5 et 9, à droite des AS2 et 6, franchissent, non sans difficulté, les tranchées de la deuxième position. Vers 15 heures, ayant parcouru environ 2 kilomètres, ils sont en vue de la troisième position que quelques chars parviennent à franchir pour se porter presque sur la voie ferrée Reims/Laon, à l'ouest de Guignicourt. Le décrochage est ordonné à 18 heures.

Quant à l'AS4, il se bat sur la partie est de la seconde position, avec l'Aisne comme limite droite. Il suit le mouvement de repli du groupement en fin de journée.

Au cours de cette attaque, le groupement BOSSUT a engagé 81 chars et en a perdu 49 (19 en panne, 10 endommagés et 20 incendiés). Sur les 720 officiers et hommes d'équipages des groupements CHAUBÈS et BOSSUT, il y eut 180 tués, blessés ou disparus : 33 officiers, 28 sous-officiers et 119 hommes du rang.

À noter que le groupement du commandant LEFÈVRE (AS1 et 10 sur chars Schneider CA1, plus éléments des AS31 et 33 sur chars Saint-Chamond), mis à la disposition de la 4ème armée et devant attaquer dans la région de Moronvilliers (Monts de Champagne), ne fut finalement pas engagé le 16 avril.

Quelques-uns de l'AS7. Le char « Patte de velours », peu après le 16 avril 1917. Premier rang : NIVET, ordonnance (2ème à partir de la droite), lieutenant JALUZOT (3ème), adjudant BESSERAT (4ème), maréchal des logis CRAUSTE (5ème). Second rang : brigadier POUPAT (derrière l'adjudant BESSERAT).

Commentaires

Le 4 octobre 1925, lors de l'inauguration du monument élevé à Roubaix au chef d'escadrons BOSSUT, le général ESTIENNE déclarait :

« Tout d'abord, il faut faire justice une fois pour toutes de l'opinion qui semble s'établir dans certains milieux, que l'emploi des Chars d'assaut le 16 avril 1917 aurait abouti à un sacrifice inutile.

D'après les ordres donnés, les Chars d'assaut devaient collaborer à la conquête des 3ème et 4ème positions après que nos troupes auraient enlevé les deux premières.

Sur la partie du champ de bataille, où le groupement BOSSUT s'est engagé, c'est bien ainsi que les choses se sont passées. Les chars d'assaut, doublant l'infanterie à hauteur de la 2ème position ennemie, ont attaqué la 3ème position, l'ont dépassée en faisant complètement le vide devant eux.

Mais par la suite de l'insuccès de l'attaque sur les parties voisines du front, et notamment au sud de l'Aisne, et sur les hauteurs de Craonne, les chars d'assaut se sont trouvés en flèche dans une poche où ils ont pu être pris sous des feux croisés d'artillerie. Cette situation a empêché l'infanterie de les suivre et de profiter de leur succès.

Les pertes subies par le groupement se sont élevées à 25%.... ; comme taux, c'est déjà très inférieur aux sacrifices consentis par l'infanterie engagée dans la même région. Mais si l'on ajoute que ce groupement d'assaut a tiré sur l'ennemi à courte portée plus de 800 coups de canons, brûlé 43 000 cartouches de mitrailleuse, qu'après avoir fait évacuer la troisième position et désemparé l'ennemi, il a poussé jusqu'à la 4ème, on reconnaîtra que les pertes de l'artillerie d'assaut, loin de constituer un sacrifice inutile, ont été payées au contraire d'un très réel succès.

Si les attaques avaient réussi à droite et à gauche, comme elles ont marché dans la zone des Chars d'assaut, l'intervention de ceux-ci eût pu être décisive.

En réalité, les chars d'assaut qui ne devaient collaborer qu'à l'assaut des 3èmes positions allemandes, ont collaboré à celui des 2èmes positions. Les pertes subies par l'artillerie d'assaut sont certes regrettables, mais elles sont payées par les vies humaines que les unités d'assaut ont économisées en prenant la lutte à leur compte pendant tout l'après-midi du 16 sur le front entre Miette et Aisne. »

Autre équipage ayant participé à l'attaque du 16 avril 1917

Déclaration *pro domo sua* de la part du général ESTIENNE ? Sans doute. On ne peut pas occulter le résultat désastreux de ce premier engagement des Chars d'assaut. On ne peut pas non plus penser que le commandement a quelque peu bâclé cette première, en ne lui ménageant pas l'avantage de la surprise opérationnelle (la surprise stratégique ayant été utilisée par les Britanniques le 15 septembre 1916 à Flers-Courcelette) et en ne l'assortissant pas de meilleures conditions de terrain et de météorologie. Le désastre fut également dans les esprits, pas tellement parmi « Ceux des Chars » dont la cohésion se renforça, mais surtout dans le haut commandement qui fut pris d'un doute profond quant à l'avenir de cette nouvelle arme. Les engagements du moulin de Laffaux (5 et 6 mai 1917) et du fort de La Malmaison (23 octobre 1917) furent couronnés d'un succès certain et redonnèrent confiance, confiance qui se confirma pleinement lors des engagements en masse de nos chars pendant l'été et l'automne de l'année 1918. Pour autant, l'engagement de Berry-au-Bac eut un effet négatif à long terme. Les grandes difficultés que son déroulement avait fait apparaître mobilisèrent l'attention sur la coopération infanterie-chars, au détriment de l'action d'ensemble des chars employés en masse, de manière autonome et dans la profondeur, notamment dans la phase d'exploitation après une percée. La paix revenue, la doctrine se figea sur un dogme : les chars accompagnent l'infanterie. La prise de conscience de cette erreur doctrinale sera tardive. Cela nous coûtera très cher en 1940 !

Général (2S) Jacques MAILLARD

LE CHEF D'ESCADRONS LOUIS BOSSUT, COMMANDANT LE GROUPEMENT I DE L'ARTILLERIE SPECIALE

Photo collection Louis Deloche

Louis-Marie BOSSUT est né à Roubaix, le 17 avril 1873. Il est bachelier en 1891. Il aurait souhaité entrer à l'École navale mais ses problèmes de vue l'en empêchent.

Le 7 juillet 1892, il s'engage au 19ème régiment de Chasseurs à cheval (RCh), en garnison à Hesdin (Pas-de-Calais) où il y rencontrera son épouse, Emme THUILIER. Il devient sous-officier : maréchal des logis en 1893 et maréchal des logis-chef en 1895. Il se rengage en 1896 et, le 1er octobre 1898, il est admis comme élève-officier à l'École de Cavalerie (Saumur). Il gravit les échelons d'officier subalterne : sous-lieutenant en 1899, lieutenant en 1901 et capitaine en 1909. Il sert successivement au 22ème régiment de Dragons (RD) à Sedan puis au 14ème RD à Reims. Excellent équitant, il est nommé instructeur et brille dans les concours hippiques. En 1913, il commande le 3ème escadron du 1er RD en garnison à Joigny (Yonne).

La guerre éclate. Les premiers engagements du 1er RD, au sein de la 9ème division de cavalerie (DC) ont lieu le 20 août 1914, à Neufchâtel, en Belgique. Le 10 septembre, après la bataille de la Marne, le capitaine BOSSUT reçoit sa première citation. Cité cinq autres fois jusqu'en avril 1915, il reçoit la Croix de Sainte-Anne de Russie avec glaive que lui remet le président de la République Raymond POINCARÉ.

La guerre de tranchées a entraîné la transformation de la plupart des régiments de cavalerie en formations à pied. Le capitaine BOSSUT répond à la demande de volontaires pour servir dans l'artillerie spéciale (AS) ou artillerie d'assaut en cours de mise sur pied par le général ESTIENNE. En septembre 1916, il est affecté au 81ème régiment d'Artillerie lourde (RAL), formation administrative de l'AS. En octobre, il est nommé chef d'escadrons.

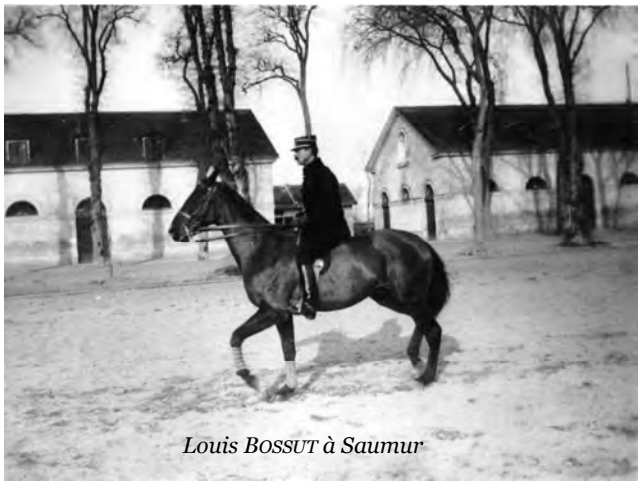

Louis BOSSUT à Saumur

Louis BOSSUT chez les Dragons

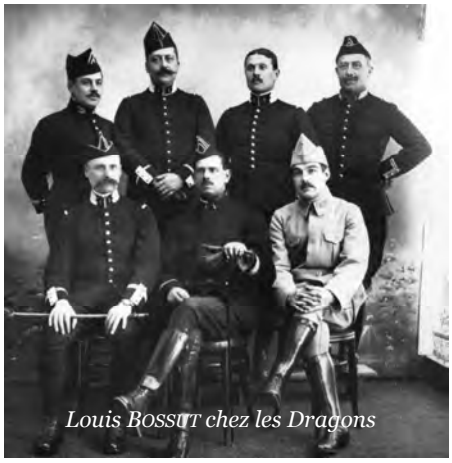

Louis BOSSUT chez les Dragons

Il reçoit le commandement du 2ème groupe de l'AS (AS2) dont il conduit l'instruction et l'entraînement. En février 1917, il prend la tête du 1er groupement de l'AS (AS2, 4, 5, 6 et 9, soit 81 chars Schneider CA1), le 2ème groupement (50 chars Schneider CA1) étant confié au capitaine CHAUBÈS.

L'attaque du 16 avril 1917 est un échec. Le chef d'escadrons BOSSUT trouve la mort à proximité de son char touché et incendié par un obus allemand.

Louis BOSSUT dans les Chars

Retrouvé sur le terrain par son frère Pierre, adjudant à l'AS2, BOSSUT est provisoirement inhumé dans le cimetière de Maizy (Aisne). Après la guerre, il rejoint le caveau familial au cimetière de Roubaix. Il est fait Chevalier de la Légion d'honneur, reçoit une septième citation et se voit attribuer la Croix de guerre. En 1925, une statue, sculptée par un certain Réal DEL SARTE, est érigée en sa mémoire dans le parc Barbieux, à Roubaix.

Général (2S) Jacques MAILLARD

Le chef d'escadrons BOSSUT dans l'artillerie spéciale (à gauche, avec son adjoint technique, le sous-lieutenant BOUCHERON)

Inauguration de la statue de BOSSUT à Roubaix, en 1925, en présence du général ESTIENNE (sans képi)

Le général Alexis L'HOTTE

Calme, en avant et droit

À l'occasion de la parution récente d'un nouvel ouvrage sur le général Alexis L'HOTTE [1], il nous a paru intéressant de revenir sur la vie et l'œuvre de ce grand cavalier militaire de la seconde partie du XIX^ème^ siècle.

Né et mort à Lunéville (1825-1904), lorrain de naissance et de caractère, Alexis L'HOTTE était le fils d'un capitaine de cavalerie du 1er empire. Admis à Saint-Cyr en 1842, il en sort le 1er octobre 1844, 31ème sur 292 et est affecté au 2ème Lanciers comme sous-lieutenant. Il sort major de promotion de son stage d'application à l'École de Cavalerie de Saumur le 1er octobre 1846, et y revient en 1850 pour suivre le cours d'officier instructeur. Le vicomte D'AURE est alors écuyer en chef du manège de l'École, fonction dont il démissionne en 1855. Le capitaine L'HOTTE est affecté comme officier instructeur au 1er Cuirassiers le 10 décembre 1851, est promu chef d'escadrons en 1858 au 1er Chasseurs, et devient directeur des exercices de cavalerie à l'École impériale spéciale militaire de Saint-Cyr en 1860. En 1864 il est nommé écuyer en chef de l'École de Cavalerie de Saumur et est promu colonel le 12 août. En août 1870 il commande le 1er régiment de marche de Dragons, puis en 1871 le 6ème de Lanciers et prend part à la répression de la Commune. Promu général de brigade le 21 avril 1874, il devient commandant de l'École d'application de la cavalerie le 9 octobre 1875, fonction qui prend fin en 1880. Nommé le 9 mai 1881, inspecteur général permanent de la cavalerie, il prend part, sous la direction du général GALLIFFET, au « Concile de Tours », destiné à modifier l'organisation de la cavalerie, et est nommé général de division le 22 septembre 1881. En 1883 le capitaine LYAUTEY, rencontré au cours des manœuvres d'été, devient son aide de camp. Le 4 mars 1886 il remplace le général GALLIFFET comme président du comité consultatif de la cavalerie, et le 25 mars 1890 le général de division L'HOTTE est admis dans la section de réserve des officiers généraux.

En 1875, comme général commandant l'École de Cavalerie, il expérimente et met au point le projet de nouveau règlement qui sera officialisé en 1876 par un décret « portant règlement sur les exercices de cavalerie », dont l'objectif est de garantir plus de mobilité à la cavalerie et de mieux utiliser sa puissance. Il avait été reproché à la cavalerie impériale sa complexité de mise en œuvre en 1870. En améliorant sa fluidité, en *« encourageant les chefs de cavalerie à faire preuve d'initiative et à développer une certaine élasticité dans l'application du nouveau règlement »* le général L'HOTTE réforme utilement le fonctionnement de l'arme, mais ne s'interroge pas sur son emploi, face au développement de la guerre industrielle moderne, et à la mécanisation de l'artillerie. C'est pourquoi le Comité consultatif de la cavalerie organise une conférence de généraux et de chefs de corps à Tours à la fin des manœuvres du printemps 1881. L'objectif est de préparer l'adoption d'un nouveau règlement qui conserve les dispositions de L'HOTTE sur le mouvement, et renouvelle les modalités d'emploi de l'arme.

Cette conférence, baptisée « Concile de Tours » se déroule du 16 au 21 mai 1881, et voit s'opposer les partisans du choc (cavalerie lourde) à ceux de l'exploration, de la découverte et de la liaison (la légère). Les grands chefs qui s'opposent sont les généraux DU BARAIL *[2]*, ancien ministre de la guerre (pour la lourde) et GALLIFFET *[3]*, président du Comité consultatif (pour la légère). Ce dernier, en soldat d'expérience, a titré les leçons de la catastrophe de 1870. C'est lui qui était auprès du général Margueritte dans les combats autour de Sedan.

L'HOTTE plaide pour la constitution de divisions de cavalerie composées de régiments de même subdivision d'arme, Chasseurs, Hussards, et Cuirassiers qui ne devront produire de choc qu'en nombre et de ruées en ondes rapprochées. Les exemples que L'HOTTE invoque à l'appui de sa défense de la lourde sont tirés des batailles du 1er empire : Eylau, Eckmühl. Pourtant nombre de participants sont conscients des difficultés auxquelles la cavalerie doit faire face avec l'augmentation de la cadence de tir et de la portée des armes. Mais ils considèrent que la souplesse manœuvrière améliorée par le nouveau règlement doit encore permettre de bousculer par la charge une infanterie ou une artillerie prise au dépourvu.

L'auteur du Centaure au Crépuscule, Nicolas CHAUDUN écrit : *« accordons à L'Hotte, comme à du Barail, qu'avant l'apparition de la mitrailleuse Maxim et celle du canon à tir rapide (75 modèle 1897) la charge demeure dans certaines circonstances un recours envisageable. »* Et un peu plus loin : *« sous les képis, le choc l'avait emporté sur le feu ; la charge n'avait pas cédé un pouce aux missions autrement cruciales qu'avait évoqué Galliffet. »*

Calme en avant et Droit

La mère d'Alexis L'HOTTE était elle-même une écuyère passionnée. Mis en selle dès son enfance, Alexis commence à noter ses observations de cavalier dès l'âge de 14 ans, habitude qu'il gardera presque toute sa vie, le dernier de ses cahiers datant de 1894. Disciple, plus qu'élève de BAUCHER et D'AURE, il notait aussi les réflexions que lui inspiraient l'enseignement de ces écuyers exceptionnels. De cet ensemble considérable de document il publie ses *Questions Équestres* qui contiennent l'essence de sa doctrine, sa philosophie de l'équitation, dont il résume les principes dans sa célèbre maxime : ***Calme, en avant et droit***. Mais il complétait ce raccourci en précisant : *« toute action équestre exige, pour obtenir ce que l'on attend, ce qu'aucun écrit ne saurait donner : l'à propos et la mesure, autrement dit* ***le tact*** *équestre. »* Ce tact, qualité appréciable bien au-delà de la pratique du cheval, et notamment dans les relations humaines en général, à quoi l'on reconnait, chez les militaires comme chez les civils, ceux dont l'équitation a fait partie de l'éducation, c'est-à-dire les cavaliers, et que n'indique pas une acception courante de l'adjectif éponyme.

Tous les cavaliers connaissent cette maxime qui figurait dans tous les bons manèges. À Versailles rue Champs Lagarde, dans les années cinquante, elle était affichée au-dessus du pare-botte, à l'opposé du miroir, mais elle était énoncée ainsi : « *En Avant, Calme et Droit* ». En 1987 François NOURISSIER, qui avait peut-être fréquenté ce manège, publiait chez GRASSET un roman intitulé : *« En Avant, Calme et droit »*.

Dans d'autres situations elle était citée dans un autre (des) ordre : *Droit, Calme et En avant*. Beaucoup de cavaliers connaissent donc cette maxime sans être absolument sûr de l'ordre dans lequel il faut, dans le dressage du cheval de selle, rechercher ces qualités. L'ouvrage de L'HOTTE permet de dissiper cette incertitude, car il justifie cet ordre de manière précise :

- Calme : c'est ce qui permet d'obtenir la confiance du cheval sans laquelle aucun travail de qualité ne peut être entrepris ;
- En avant : c'est la traduction de l'impulsion que le général DECARPENTRY, successeur de L'HOTTE à Saumur, décrit dans son *Équitation Académique* comme le désir passionné du mouvement en avant, sans laquelle le cavalier est réduit à l'impuissance ;
- Droit : « *c'est le souci constant d'ajuster son cheval aux lignes que le cavalier lui fait parcourir*» (DECARPENTRY), et « *c'est le maintien du cheval droit s'il suit une ligne droite, et infléchi dans le cas seulement où il suit une ligne courbe* » (L'HOTTE).

L'auteur de *Questions Équestres* ne laisse d'ailleurs aucune ambigüité, et précise que « *l'ordre dans lequel ces trois buts doivent être poursuivis est invariable, absolu et qu'il ne faut rechercher le suivant qu'après avoir atteint le précédent* ». Et bien entendu le but ultime à atteindre par le dressage poussé jusqu'à la haute école est la **légèreté** qui consiste, dit L'HOTTE *« dans la parfaite obéissance du cheval aux plus légères indications du cavalier»*.

Son exceptionnel talent d'écuyer n'a cependant jamais fait perdre de vue au chef militaire qu'il était que l'équitation militaire doit rester simple, pratique et facile à transmettre. Ce sont les principes mis en pratique par le vicomte D'AURE, où le « perçant » est la qualité recherchée, qui seront enseignés à Saumur, donc les allures naturelles : pas, trot (il rend le trot enlevé « réglementaire » dans l'armée, ce qu'il n'était pas avant lui) et galop, et ajoute pour de compréhensibles raisons d'utilité en combat de cavalerie : la courbette, la croupade et la cabriole.

L'équitation savante ou haute école de BAUCHER, qui deviendra « académique » sous DECARPENTRY sera réservée aux compétitions sportives, notamment pour les épreuves de dressage. BAUCHER dans sa *« Méthode d'équitation »*, L'HOTTE dans ses *« Questions équestres »*, et DECARPENTRY dans son *« Équitation académique »* sont les principaux auteurs de la doctrine de cette École Française d'Équitation, admirée et pratiquée par tous les grands cavaliers, et qui fixe les canons de la pratique savante de ce sport dans le monde entier dont l'origine moderne remonte à La Guérinière (1688-1751).

Colonel (H) Francis LAMBERT

Gal DU BARAIL

Gal GALLIFFET

[1] Un centaure au crépuscule : Alexis L'HOTTE, par Nicolas CHAUDUN, ACTES SUD, Arts équestres, mai 2016. / [2] Général DU BARAIL, ancien ministre de la guerre (jusqu'en 1874), il commande en 1870 une division de Chasseurs d'Afrique au sein de laquelle s'illustreront MARGUERITTE, tué au combat, puis GALLIFFET qui le relèvera sur le champ de bataille. Il a connu et apprécié L'HOTTE au 1er Cuirassiers qu'il commandait en 1851. [3] Général GALLIFFET (1830-1909), chef de corps du 3ème RCA en 1867, il commandait ce régiment dans la brigade MARGUERITTE à Sedan le 1er septembre 1870. Il prend le commandement de cette brigade à la mise hors de combat du général MARGUERITTE. Il ouvre le « concile » de Tours par cette déclaration : « Dans la guerre moderne, le combat de cavalerie est un incident, une division de cavalerie trouvera très rarement l'occasion d'un choc, tandis que l'exploration et la sécurité sont des nécessités de tous les instants ». Il réclame la suppression des Cuirassiers : la cuirasse ne protège pas du feu, et encore moins les chevaux. Elle interdit au cavalier l'utilisation de la carabine. Des Cuirassiers le général GALLIFFET veut faire des Dragons, combattants à pied.

Lieutenant Stanislas DORANGE (1910 – 1940)

Né le 25 juin 1910 à Pontivy (Morbihan), décédé le 12 juin 1940 à Saint-Valery-en-Caux. Saint Cyrien de la 118ème promotion 1931-1933 « *du Tafilalet* ».

À la sortie de l'École il est affecté au 12ème régiment de Chasseurs à cheval à Sedan. Il est promu Lieutenant en 1935. Il passe l'hiver 1939-1940 avec le régiment dans la région de Longwy. Il commande le 3ème peloton du 2ème escadron du capitaine ETHUIN où le rejoint son ami le lieutenant Georges BAZAILLE.

Son unité élémentaire participe activement à l'organisation défensive de Longlaville proche de Longwy. À la tête d'un peloton à cheval, DORANGE montre beaucoup d'allant à l'instruction et obtient rapidement l'adhésion et la cohésion de ses cavaliers. C'est à Villers-Cernay, proche de Sedan, que le 10 mai l'alerte est donnée à 03 h 00 du matin. Le régiment reçoit l'ordre de se porter au contact de l'ennemi en territoire Belge, le long de la voie ferrée Libramont-Neufchâteau.

DORANGE y installe ses cavaliers et fait creuser immédiatement des trous individuels et collectifs. Le matin du 11 mai, les avant-gardes allemandes tentent de franchir la voie ferrée. En fin de journée après plusieurs accrochages il reçoit l'ordre de repli vers la Semois qu'il franchit à Poupehan. Le régiment jalonne l'avancée allemande à travers les Ardennes belges puis françaises. Les Allemands franchissent la Meuse le 12 au soir. Le 2ème escadron reçoit l'ordre de se porter au sud dans le secteur Tannay-Le-Chesne où il arrive le 13 au soir.

Le 14 mai le peloton DORANGE, renforcé par un canon de 25, reçoit l'ordre de tenir le pont Malmy-Chémery sur lequel il fait poser un barrage de mines. De sa position il aperçoit un grand nombre de chars ennemis venant du nord et se dirigeant vers Chémery, accompagnés de fantassins en lisière du bois des Côtes. L'ennemi porte son effort sur Malmy appuyé par des tirs de 105. Vers 09 h 30, DORANGE engage le combat en s'accrochant au terrain. Plusieurs chars ennemis sont neutralisés mais la poussée allemande est trop forte et les pertes sévères. Pour éviter d'être neutralisés par l'adversaire, les cavaliers du peloton DORANGE n'hésitent pas à se jeter dans le marais le long de la berge du canal. Il faut à DORANGE clairvoyance et sang-froid pour organiser une opération de sauvetage et tirer tout son personnel de ce mauvais pas.

Le 15 mai, en traversant Le Chesne soumis à un bombardement, les chevaux se cabrent et il faut toute l'adresse des cavaliers pour les maîtriser. DORANGE parvient à regrouper 3 pelotons.

Le 20 mai, remarqué pour son esprit d'initiative et de décision, il est affecté à la 6ème Brigade commandée par le colonel LABOUCHE en qualité d'officier de liaison du 12ème régiment de Chasseurs à cheval.

Dorénavant un long jalonnement allait conduire le régiment jusqu'à Abbeville puis Saint-Valéry-sur-Somme et enfin Saint-Valéry-en-Caux où il y avait un espoir de pouvoir embarquer, comme les Anglais l'avaient fait une semaine plus tôt à Dunkerque.

Placé en réserve près de Neufchâtel-en-Bray, le 12ème régiment de Chasseurs se remet en condition et se repose tant bien que mal du 31 mai au 5 juin pendant que plus au nord se déroule le drame de Dunkerque. Venu de l'État-major du colonel LABOUCHE au cours d'une liaison le 2 juin, DORANGE rend visite à son escadron. Les 7 et 8 juin le régiment combat sur la Bresle à 20 km au sud ouest de la Somme. Le 9 juin il se replie à hauteur de la forêt de Saint-Saëns. Dans la nuit du 10 au 11 juin il reçoit l'ordre de gagner la région de Saint-Valéry-en-Caux dans l'espoir d'embarquer et de gagner l'Angleterre.

Le 1er escadron est installé à Veules-les-Roses, le 2ème à Ermenonville, les 3ème et 4ème escadrons à Sainte-Colombe. Les combats font rage toute la journée du 11. Saint-Valery, que les Allemands ont complètement encerclé, est écrasé sous les bombes et en ruine. L'accès au port est désormais impossible aux navires. Tout espoir d'embarquement vers l'Angleterre est perdu. Au matin du 12 juin, le général BERNIQUET commandant la 2ème division de cavalerie est mortellement blessé. Peu après, un obus tue le colonel LABOUCHE et 9 de ses officiers, dont le lieutenant DORANGE, au cours d'un ultime briefing de son État-major.

Le cessez-le-feu intervient dans la matinée du 12 juin. Le lieutenant DORANGE repose au cimetière militaire de Saint-Valéry-en-Caux.

Chef d'escadrons François DE GUIRINGAUD
Chef d'escadrons Paul LEMAIRE

Le Monument aux Morts du 2ème RCA au cimetière chrétien de Tlemcen

« Tu sais, Louis, que si le « non Chasseur » que je suis a un jour de l'année 2008 pris contact avec notre belle amicale des Anciens du 2ème RCA, c'est parce que en allant prier en mai 2004 sur la tombe de mon père, mort et enterré à Tlemcen en 1958, j'ai découvert au bout d'une allée du cimetière chrétien de Tlemcen le monument aux Morts du 2ème RCA.

Dès mon retour en France mi-mai 2004 j'ai entamé à titre personnel des démarches pour faire rapatrier le monument aux Morts du 2ème RCA de Tlemcen en métropole :

1- En juin 2004, j'ai demandé au DMD de la Meuse si l'armée d'active serait partie prenante dans ce projet. Pourquoi le DMD da la Meuse ? Parce que c'est dans une caserne militaire, le quartier Maginot, de la ville de Verdun qu'a été rapatriée en 1967 la statue équestre du Chasseur d'Afrique de Tlemcen.

2- Dès le 22 juin 2004, le DMD de la Meuse m'a répondu qu'il me félicitait pour mon projet et qu'il « transmettait mon courrier au général d'armée DE PERCIN DE NOTHUMBERLAND à Paris, président national du Souvenir français ».

3- Par un courrier du 30 juin 2004 le général DE PERCIN DE NOTHUMBERLAND, président national du Souvenir français, a répondu au DMD de la Meuse que le « Souvenir français pourrait participer éventuellement aux dépenses engagées » pour les frais du rapatriement, mais que « il n'est malheureusement pas dans ses possibilités d'effectuer le transfert sur Verdun, qui nécessiterait l'accord des autorités françaises et algériennes »

4- Alors, le 15 juillet 2004 j'ai adressé un courrier à l'ambassadeur de France en Algérie pour lui « demander de bien vouloir nous aider à obtenir l'accord des autorités algériennes et le sien pour le rapatriement » du monument aux morts du 2ème RCA. L'ambassadeur de France en Algérie ne m'a pas répondu. J'ai baissé les bras.

Et puis en 2008 j'ai découvert qu'il existe une Amicale des Anciens du 2ème RCA.

Par un courrier du 18 juin 2008 j'ai aussitôt pris contact avec notre ami, Jean-Marie NELH, à l'époque président de notre amicale, pour lui proposer d'œuvrer ensemble en vue de rapatrier en France le monument aux Morts du 2ème RCA de Tlemcen. D'emblée l'Amicale des Anciens du 2ème RCA s'est engagée à fond dans ce projet et Jean-Marie NELH a écrit à différents organismes pour réussir dans notre démarche :

5– Le 21 juin 2008, l'Amicale a contacté le colonel commandant le 2ème Chasseurs de Verdun pour lui demander « de nous conseiller à quelle autorité devons-nous nous adresser pour obtenir l'autorisation de rapatriement du monument en France ». Apparemment le 2ème Chasseurs ne s'est pas mouillé. Jean-Marie NELH a attendu sept mois avant, en désespoir de cause, de se décider à écrire au président de la République.

6- La lettre que Jean-Marie NELH a envoyée au président de la République date du 28 janvier 2009. Il lui « demandait de bien vouloir confier à nouveau ce dossier à une autorité de votre entourage afin de faire revenir ce monument en France ».

7- Le 10 février 2009 l'Etat-major particulier de la présidence de la république répondait à Jean-Marie NELH qu' « il le remerciait pour sa marque de confiance » et que « il confiait … notre correspondance à monsieur le secrétaire d'état à la défense et aux anciens combattants ainsi qu'à monsieur l'ambassadeur de France en Algérie, afin qu'ils puissent étudier notre requête et prendre les mesures les plus appropriées ».

8- Le 18 mars 2009 le secrétaire d'état à la défense et aux anciens combattants répondait à l'Amicale qu' « il a demandé au service compétent de bien vouloir examiner sa requête dans les meilleurs délais et qu'il ne manquerait pas de la tenir informée de la suite donnée ».

9- Puis par un courrier du 22 juin 2009 le même secrétaire d'état à la défense et aux anciens combattants suggérait à l'Amicale « de bien vouloir s'adresser à monsieur le ministre des affaires étrangères et européennes 37 quai d'Orsay – 75351 PARIS Cedex 07 ».

10- Le 13 juillet 2009 l'Amicale écrivait au ministre des affaires étrangères et européennes pour lui « demander de bien vouloir faire le nécessaire auprès des services de l'ambassade de France en Algérie et du gouvernement algérien ».

11- Sans réponse à cette demande l'Amicale a adressé le 21 janvier 2010 un courrier au même ministre des affaires étrangères et européennes pour lui « demander où en est notre requête ? Avez-vous des réponses soit par monsieur l'ambassadeur de France en Algérie, soit de la par du gouvernement algérien ? »

12- Le 29 mars 2010, l'ambassadeur de France en Algérie expliquait à l'Amicale que « ce monument fait aujourd'hui partie du patrimoine historique de la ville de Tlemcen et qu'à ce titre, un éventuel transfert supposerait, avant toute démarche, l'accord des autorités algériennes… Il est le témoignage précieux …d'un passé militaire commun aux deux pays… Pour toutes ces raisons son rapatriement en France ne semble pas opportun ».

13- Qu'à cela ne tienne, Jean-Marie NEHL ne perd pas espoir et, comme le conseille l'ambassadeur de France en Algérie dans son courrier du 29 mars 2009, l'Amicale écrit au ministre de la Défense le 14 avril 2010 pour lui « demander de bien vouloir intervenir de sa personne, ou alors faire intervenir monsieur le consul, auprès des autorités algériennes pour avoir l'autorisation de faire rapatrier ce monument sur le territoire national ».

14- En octobre 2010, l'Amicale n'a reçu aucune information sur l'évolution du dossier, ni de la part de l'ambassade de France en Algérie, ni de la part du ministère de la défense, ni de la part du ministère des affaires étrangères. Alors l'Amicale s'est adressée directement au maire de la ville de Tlemcen par un courrier en date du 27 octobre 201 pour lui demander de bien vouloir donner son « accord et faire venir ce monument sur le territoire français ».

Bien évidemment cette lettre n'a jamais reçu de réponse.

Jean-Marie NELH et moi-même, lassés de n'obtenir aucun engagement ni du côté français ni du côté algériens, nous avons baissé les bras et enterré notre projet à la fin de l'année 2010…

Voilà la genèse du projet du rapatriement en France du monument aux Morts du 2ème RCA qui reste toujours aujourd'hui érigé dans le cimetière chrétien de Tlemcen.

Mon frère cadet, André JANIER, vient de prendre sa retraite. Il a mené toute sa carrière comme ambassadeur de France auprès des pays arabes.

Je lui avais déjà demandé en 2010 de convaincre son homologue en Algérie de faciliter notre démarche. L'ambassadeur en poste à l'époque à Alger avait persisté a considérer que l'opération n'était pas opportune et lui avait annoncé tout de go qu'il ne s'engagerait pas dans notre démarche.

Je viens de parler à nouveau à mon frère de notre projet échoué.

Il a alors contacté ces derniers jours et l'ambassadeur de France actuel en Algérie, Bernard ÉMIÉ, et le consul général de France à Oran, Gérard MENARD pour leur demander leur avis sur notre affaire. À priori ces deux autorités françaises ne s'opposent pas à notre projet. Le consul à Oran a même estimé que « les Algériens n'y verront pas malice ; ils ont accepté il y a quelques années sans barguigner d'exhumer les restes de SAVORGNAN DE BRAZZA en vue de leur ré-inhumation au Congo ».

Apparemment le vent nous nous est enfin favorable.

L'Amicale des Anciens du 2ème RCA et son président seraient-ils d'accord et auraient-ils le courage de relancer le projet initial de Jean-Marie NELH et de moi-même pour faire rapatrier le monument aux Morts du 2ème RCA de Tlemcen en France ?

Si tu réussissais cette opération, Louis, ton nom resterait gravé pour la postérité dans les annales des Chasseurs d'Afrique ».

Jean-Marie NEHL
Président du 2ème RCA-RCH
2008

Le mémorial de Berry-au-Bac

Depuis des décennies, le mémorial des chars d'assaut de Berry-Au-Bac sis au carrefour du Choléra était agrémenté d'un AMX13 et d'un EBR. Blindés intéressants mais totalement anachroniques. Parti de ce constat, est née l'idée de réaliser la réplique du Schneider à l'échelle 1, le plus fidèlement possible pour le positionner au monument et permettant ainsi de revenir à la réalité des faits et à l'historique du lieu.

À l'initiative de la Mairie de Berry- au- Bac, une Association « Un char Schneider à Berry- au- Bac a été créée. Il s'agissait de réaliser la réplique du char Schneider à partir du seul exemplaire existant conservé au musée des Blindés. Si cette Association était chargée des recherches de fonds, la fabrication a été confiée à l'Association « France 40 Véhicules », ainsi que son installation sur le site.

Si la maquette du Schneider a été mis en place en avril dernier, un AMX 30B 2 a également été posé quelques jours avant la commémoration.

Lieutenant Christian BUREAU
Cellule communication UNABCC

5 Janvier 1944.

2ème DIVISION BLINDEE

12ème REGIMENT DE CHASSEURS D'AFRIQUE

Amicale des Anciens du 12ème RCA

RAPPORT DU CAPITAINE DE VANDIERES, COMMANDANT le 2/12ème R.C.A. SUR LA DESTRUCTION PAR L'ENNEMI DE 4 CHARS DE SON ESCADRON A GROS REDERCHING

Le 3 Janvier 1945, le Capitaine LANGLOIS du II/R.M.T. recevait l'ordre de s'emparer de GROS REDERCHING.

De mon Escadron, il avait à sa disposition deux pelotons de chars. (Peloton RIVES : 4 chars - Peloton DE BONY : 4 chars Les deux pelotons entraient à la fois dans le village par l'Est vers 16h.30. Le peloton RIVES axé vers la sortie Nord, le Peloton DE BONY axé vers la sortie sud-Ouest.

Vers 17 h., en terminant le nettoyage du village en direction du Nord, Le Lieutenant RIVES est grièvement blessé par une balle dans la nuque. Son Sous-Officier de Peloton, le Maréchal des Logis FOREST, le retire de sa tourelle, le fait évacuer, et prend le commandement du peloton qu'il installe défensivement face au Nord.

BONY pendant ce temps, nettoie la partie Sud-Ouest du village et s'installe défensivement vers cette direction.

Vers 18 h. 30, une patrouille de liaison du TCHAD est accrochée par une patrouille allemande à la sortie Sud du village. FOREST avec le char "Maurienne" va à son secours et tire à explosifs dans la maison où se sont repliés les allemands. A ce moment, le Capitaine LANGLOIS disparait; on retrouve sa Jeep brulée.

De 19 h. à 22 h., calme relatif dans le village.

Vers 22 h. des allemands s'infiltrent dans la localité; mitraillade.

A 24 h. violent tir d'artillerie sur le village.

Vers 1 h. le 4 Janvier, bruit de chars. FOREST rend compte par radio. Le Colonel MASSU lui fait répondre que ce sont probablement des chars amis (les bruits entendus sont en effet des bruits de Sherman).

Quelques instant après, le peloton FOREST voit passer au Nord du village un Sherman suivi d'un Half-Track et d'une Jeep. Les hommes montant ces véhicules crient : "Americans, Americans". A ce moment le peloton FOREST est installé (Voir croquis).

Le "Languedoc" observe et voit quelque chose de suspect, il s'apprête à ouvrir le feu. A ce moment une fusée blanche dorée (durée : 30 secondes, très éblouissante) tirée par les soit-disant américains, l'aveugle. Il est touché par une rupture du Sherman Allemand et prend feu. Son équipage se replie vers son char de soutien. Une deuxième fusée et "Iseran" touché brule.

"Savoie II" avance et tire pour protéger le repli des équipages. Une troisième fusée, il brule également.

"Maurienne" avance lui aussi pour protéger les équipages. Il tire tant qu'il peut à l'aveuglette. Une quatrième fusée et ce dernier char du peloton flambe.

Tous les gradés et hommes du peloton FOREST se replient en ordre avec l'infanterie qui vient de recevoir l'ordre de décrocher. Ils emportent leurs blessés avec eux. Deux hommes manquent à l'appel. Ils peuvent être considérés tous deux comme tués.

.../...

.../.../... (2)

Pendant ce temps, le Peloton BONY arrête toutes les infiltrations venant de l'Est. Ne s'étant pas trouvé dans le champ des fusées, il revient avec tous ses chars.

Le Peloton RIVES (FOREST) a perdu ses quatre chars. Il a 5 blessés dont 1 grave (Lieutenant RIVES) et deux disparus (à considérer comme tués).

Le Maréchal des Logis FOREST à été remarquable dans cette triste affaire, renseignant continuellement le Commandant de Groupement jusqu'à la destruction de son char. Il a évacué lui-Même, avec l'aide de camarades, tous les blessés.

Le Peloton RIVES (FOREST) est mort au feu, mais il est mort avec honneur.

Signé : DE VANDIERES

2ème DIVISION BLINDÉE

E.M. - 3ème Bureau

No 16/3

Transmis à titre d'information et pour diffusion jusqu'à l'échelon Chef de section - peloton.

P.C.A. le 5 Janvier 1944
Le Général LECLERC Cdt. la 2ème D.B.
P.O. le Commandant LECOMTE Chef du 3ème Bureau

Notification No 3

Amicale des Anciens du 2ème régiment de Chasseurs d'Afrique et du 2ème régiment de Chasseurs

L'Assemblée générale ordinaire (AGO) de 2016 s'est tenue le samedi 24 septembre 2016 à 9 heures précises dans la salle de réunion du centre de vacances AZUREVA de Sainte Montaine en Sologne (18) pendant le séjour de l'amicale du 23 au 27 septembre 2016. Très bonne ambiance studieuse où le conseil d'administration sortant a été reconduit.

In memoriam : Jean-Marie NEHL - Yves Jean FINE dit Jeannot pour les intimes, est décédé le 3 mai 2017 à l'âge de 86 ans à Longeville-sur-mer / Bernadette FAZEKAS : Notre ami Gérard RACHMULH nous informe de son décès, de notre ami André FAZEKAS disparu en 2015. / Suzanne VIVENOT : nous avons appris son décès, née BERTHIER, veuve de notre ami Hubert VIVENOT, survenu le 21 juillet 2016, à Saint-Mihiel, à l'âge de 92 ans. / Monique LIECHTI : Notre ami Michel nous a appris le décès de son épouse Monique. Monique LIECHTI, est décédée le 3 mai 2016 dans sa 65ème année. Les obsèques ont été célébrées le samedi 7 mai en l'église de Meussia où elle a été inhumée.

Le mot du président

Jean-Marie,

Tu es né le 18 mai 1933 à Haucourt-Moulaine (Meurthe - Moselle).

Engagé volontaire au 2ème régiment de Chasseurs d'Afrique à Tlemcen en 1952, tu y es resté jusqu'en mai 1960. Tu as fait un passage en Allemagne (Trèves), mais le 2ème régiment de Chasseurs d'Afrique te manquait, tu y es revenu en 1961 jusqu'en mai 1963. Revenu à la vie civile en novembre 1971 sur ta demande, tu es entré dans une société de peinture en bâtiment de Bordeaux jusqu'en 1989.

Tu as terminé ta carrière militaire comme adjudant-chef (Major). Tu es titulaire de la Médaille militaire, de la Croix de la Valeur militaire, et de la Croix de combattant. Tu es entré dans l'amicale des vétérans du 2ème régiment de Chasseurs d'Afrique en 1985, tu en es devenu le président le 25 septembre 1999. En avril 2000, suite à des désaccords avec l'ancien président, tu as créé l'amicale des Anciens du 2ème régiment de Chasseurs d'Afrique et de leurs Veuves, regroupant les vétérans et les anciens d'Algérie, auxquels les anciens du 2ème régiment de Chasseurs ont eu également la possibilité d'adhérer. Le 2ème régiment de Chasseurs ayant repris les traditions du 2ème régiment de Chasseurs d'Afrique, après sa dissolution en 1964. Tu as quitté la présidence de notre amicale, le 21 septembre 2013 pour raison de santé, en y demeurant président honoraire.

J'ai été élu pour te remplacer, avec la lourde charge de continuer tout le travail que tu as fait pour l'amicale, afin de perpétuer nos traditions. Du premier président de l'Amicale, le capitaine PÉNICHOT (†) : « Jean-Marie NELH, fut affecté avec d'autres Anciens de l'Amicale, au peloton des Transmissions que je dirigeais à l'époque, aidé en cela, par Maurice TROUILHET.

Plein d'allant, il fut volontaire en 1955/56 comme BRUNEN et LAFFITE pour le commando héliporté constitué en grande partie par les volontaires du peloton des Transmissions qui formait à l'époque tous les radios des Corps de Troupe d'Algérie. Par la suite, il servit sous les ordres du capitaine VIVENOT au commando de chasse dans les années 1958/59.

Jean-Marie NELH a toujours manifesté un dynamisme persévérant et son action au sein de notre amicale nous a été précieuse ».

Louis BOMPOINT, président de l'Amicale des Anciens du 2ème RCA, du 2ème RCh et de leurs veuves le 31 mai 2017 en l'église Saint Paul « Ma Campagne » d'Angoulême.

Amicale des Anciens des 3èmes Chasseurs et Chasseurs d'Afrique

Suite à des précédentes annulations de nos Rassemblements, notre Amicale n'organisera plus de réunion familiales. Néanmoins, celle-ci est et reste active grâce à nos relations intimes via Annie VILLE, à notre bulletin « Infocom » ainsi que la transmission des évènements régionaux ou nationaux. C'est dans cet esprit que dans le cadre de la commémoration du Centenaire des premiers engagements des chars d'assaut, que trois de nos adhérents se sont retrouvés. Étant responsable de la cellule communication de cette commémoration, je n'ai pas pu être présent à la visite du Chemin des Dames, le 19 mai. Néanmoins, j'ai eu plaisir de rencontrer dans le cadre de ma mission, le MDL Marc VANDENBOSSCHE et son épouse, Thierry BRISSON, membre du bureau de l'amicale et notre ami DELAUZANNE accompagné de son épouse.

La Saint-Georges à Saumur a permis de mettre en relation notre ami PIAT du 3ème Chasseurs avec notre ami ANTOINE du 3ème Chasseurs d'Afrique.

Dès à présent, vous serez destinataire des évènements sur votre région et/ou département pour représenter notre Amicale.

<u>*In memoriam*</u> : Le lieutenant-colonel MÉRIC DE BELLEFON nous a informés d'une triste nouvelle, notre Ami l'abbé Pierre GOSSELET nous a quittés le 20 février à l'âge de 93 ans, dans la 66ème année de son sacerdoce. Il habitait à Reims. Ses obsèques ont été célébrées le 23 février en l'Eglise Sainte Bernadette de Tinqueux. Il repose au cimetière Ouest de Reims.

Il avait fait partie du 3ème escadron du 3ème RCA d'octobre 1943 à septembre 1945. Il été adhérent de notre Amicale depuis 1986. Il avait été nommé aumônier des mariniers en 1971.

Article du quotidien l' Union du 22 mai 1998 : « les 150 ans du Canal de l' Aisne à la Marne. Pierre GOSSELET, aumônier des mariniers depuis vingt sept ans » et le sous-titre « Pierre GOSSELET a été nommé en 1971 aumônier des mariniers. Aujourd'hui, son activité a baissé, car le nombre des bateaux se réduit comme une peau de chagrin ».

Marion LÉTRANGE, épouse de Bernard, colonel (er) est décédée le 5 janvier 2017 à Saint-Caprais de Bordeaux. Marion, algéroise, avait rencontré Bernard, alors en classe préparatoire à Saint Cyr à titre militaire, au lycée Bugeaud d'Alger. Mariés en 1957, ils avaient 2 enfants lorsque, à sa sortie d'application à Saumur, en 1960, Bernard choisit le 3ème RCA : Chef de peloton, puis lieutenant en premier au 2ème escadron sur la herse à Bekkaria près de Tébessa. C'est chez ses beaux-parents, en Normandie, qu'à travers Bernard, elle vécut la dissolution du régiment en février 1963 au camp de Sissone.et son propre exil. Ils se retrouveront alors à Trêves (FFA) au Centre d'instruction des blindés où le colonel DE LA MORSANGLIÈRE s'attachait à accueillir officiers et sous-officiers ayant servi au 3, tant dans la Mitidja que dans le Constantinois. »

Mme Lysiane ALEXANDRE nous a informés du décès de sa maman Jacqueline qui est survenu en septembre 2016. Elle était dans sa 89ème années. Son décès a été subit et n'a pas eu le temps de souffrir. Elle a été inhumée au cimetière de Balay (08) commune où elle demeurait. Elle repose auprès de son époux Ferdinand qui avait été membre de l'Amicale pendant de longues années et elle avait repris la suite. Tous les deux étaient très attachés à l'Amicale et avaient participé à de nombreuses réunions.

Toutes nos condoléances à nos amis fidèles à nos familles. Nous vous publierons jamais.

Amicale du 7ème Chasseurs

14 mai, assemblée générale 2017. Remerciements aux participants, en particulier aux anciens chefs de corps (2 cette année) qui se sont déplacés, le général DURIEUX (82-84) et le général D'ASTORG, dernier chef de corps (91-93).

Le président cite ceux de l'amicale qui nous ont quittés depuis avril 2016. Le Chasseur de 1ère classe René GAUTHIER décédé le 26 septembre 2016, l'ancien Chasseur d'Afrique Edmond DHENIN décédé le 31 décembre 2016 et plus récemment le capitaine Guy ARLOT décédé le 5 mai dernier.

L'amicale compte encore 157 membres, toutefois 67 membres sont en retard de cotisations parfois depuis plus de 3 ans. La situation financière est néanmoins correcte grâce à une excellente gestion de notre trésorier.

Le président fait le point de situation de l'évolution des armées, de ses effectifs et des matériels nouveaux commandés. Il dresse un bref rappel des travaux entrepris dans la citadelle et donne des nouvelles des anciens de l'amicale. Il regrette le manque de participation des membres de l'amicale aux activités proposées par l'UNABCC et la FCCA.

Une cérémonie religieuse suivie d'un dépôt de gerbes et du pot de l'amitié ont mis fin à cette matinée avant de se retrouver à 44 convives au restaurant Le Carnot à Arras, où chacun a évoqué ses souvenirs dans une excellente ambiance festive et très amicale.

Rendez-vous est donné en juin 2018, à l'occasion des 25 ans de la dissolution du régiment.

Colonel (er) Marc BARAN
Président de l'amicale du 7ème Chasseurs

Amicale des Anciens du 8ème Chasseurs

L'amicale des anciens du 8ème Chasseurs s'est réunie le 27 avril au quartier Valmy à Olivet où se trouve son monument aux morts, à l'occasion de la Saint Georges du 12ème Cuirassiers, actuel occupant de ce quartier de cavalerie.

Après la cérémonie religieuse, une cérémonie commémorative s'est déroulée au monument aux morts du 8 RCh. En présence des porte-drapeaux, et d'un public civil et militaire nombreux, le président de l'amicale a prononcé une allocution puis a déposé une gerbe au pied du monument avec le général D'ANSELME, président de l'UNABCC et le colonel ANTHONIOZ, chef de corps du 12, les honneurs étant rendus par un détachement en armes du 12ème RC.

Après cette cérémonie, une importante prise d'armes du 12ème RC s'est déroulée sur la place d'arme suivie d'un défilé puis d'un repas de corps.

L'amicale du 8ème RCh s'est ensuite réunie pour son assemblée générale annuelle, notant avec satisfaction l'avancement des travaux de rénovation du monument aux morts nécessitant un important financement, que la caisse de l'amicale n'aurait pas pu couvrir seule, mais rendus possibles grâce à de généreux dons et subventions et notamment un don de la FCCA que l'amicale remercie à cette occasion. À la fin des travaux, prévue cet été, des remerciements seront adressés à tous les contributeurs, accompagnés des photos permettant de voir le résultat.

L'AG du 8ème a ensuite acté les propositions d'activités suivantes pour 2017 : participation à la visite du Chemin des Dames organisée par la FCCA le 19 mai, à la commémoration de Berry-au-Bac avec l'UNABCC le 20 mai, journée de cohésion de l'amicale à Olivet, le 7 septembre et participation aux journées de la cavalerie les 7 et 8 octobre à Paris.

Colonel Francis LAMBERT
Président de l'Amicale du 8ème Chasseurs

Les « Journées de la Cavalerie 2017 »

Les « *Journées de la Cavalerie* » à PARIS se dérouleront du 7 au 9 octobre 2017. Le préprogramme est le suivant :

Samedi 7 octobre :	Les Assemblées générales (UNABCC et Fédérations) à l'École militaire
Dimanche 8 octobre :	11 h 00 – Messe à la cathédrale Saint-Louis des Invalides 13 h 00 – Lunch (sur inscription payante) à l'École militaire 18 h 30 – Ravivage de la Flamme à l'Arc de Triomphe
Lundi 9 octobre :	Colloque à l'École militaire organisé par l'École de Cavalerie et l'UNABCC

Musée des BLINDÉS Saumur

Exposition du 18 avril au 11 novembre 2017

CENTENAIRE

1917

Le CHOC et le FEU

Apparition des blindés sur le front occidental

Musée des Blindés
1043 route de Fontevraud 49400 Saumur
02 41 83 69 95 www.museedesblindes.fr